

Avril 2018

IG-CREA

(information transmise par J.C. BREGAIL)

TR: IG-CREA commission Ad'hoc du 13 avril 2018 - Modifications à venir du règlement

En réponse à vos interrogations voici un extrait du CR de la réunion IG-CREA du 13 avril 2018.

Amitiés

Jean – Claude

-

Bonjour à tous

Point important concernant l'augmentation de la CSG sur la retraite CREA :

Le versement de la retraite CREA se fait à trimestre échu, soit début janvier 2018 pour le dernier trimestre 2017, début avril 2018 pour le premier trimestre 2018, etc ...

Le versement de début janvier 2018 s'est fait avec le taux de CSG applicable en 2017. Début avril, la direction a appliqué le nouveau taux de CSG (augmentation de 1,7 point) au versement du 1er trimestre 2018 mais l'a aussi appliqué rétroactivement au versement du dernier trimestre 2017, ce qui a provoqué pas mal de réactions et d'interrogations de la part des allocataires, d'autant que la CNAV qui paie la retraite à terme échu (début janvier 2018 pour le mois de décembre 2017) n'a pas procédé ainsi. Et qu'en est-il des salaires versés par les entreprises au début du mois suivant : ont-elles appliqué les nouveaux taux de prélèvements sociaux ?

Vos représentants CREA ont tous unanimement protesté contre cette application du nouveau taux de CSG au dernier trimestre 2017 et demandé que les sommes indûment prélevées soient remboursées.

La direction, qui a expliqué avoir fait cela suite à un contact avec l'URSSAF, a dit qu'elle va réexaminer la situation et, si rien ne se passe, sûr que nous en reparlerons au CA CREA du 24 mai prochain.

Amitiés

Bernard Butori